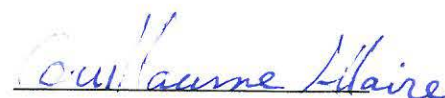


Impact du débordement de la rivière Bulstrode sur les terres de Guillaume Allaire

16^e jour de juin 2020

Propriétaire



Guillaume Allaire

INTRODUCTION

Ayant habité à St-Norbert d'Arthabaska depuis ma naissance, j'ai vu évolué les mouvements de la rivière Bulstrode depuis près de 40 ans maintenant. En fait, les terres que j'ai acquises au fil des années appartenaient à mon père et à mes voisins d'enfance.

Je suis acériculteur depuis l'acquisition de ma première terre en 2010 (Cadastres; 5891813-5891827-5891852 et 5892233).

J'ai ensuite acheté la terre adjacente en 2015 (Cadastres 5891834-5891842).

J'ai finalement acquis la terre familiale (Cadastres 5891841-5891876 et 5891881) en 2018.

Étant acériculteur à temps plein, je dois rentabiliser tout d'abord ma production de sirop d'érable, et ensuite, tout autres revenus possibles avec le reste de mes terres, soit la vente de balles de foin à d'autres agriculteurs.

PERTE DE TERRES AGRICOLES

Depuis l'achat de mes terres, j'évalue à 7 acres de terres cultivables perdues par la crue des eaux. Si on considère un prix de 1 500.00\$ par acres, j'en suis maintenant à une perte de 10 500.00\$. Et ce, depuis 2010 seulement. Qu'en restera-t-il dans une autre dizaine d'années?

Aurais-je encore des terres cultivables à léguer à mes enfants?

La situation actuelle n'est pas stable. Si rien n'est fait, la dégradation de mes biens continuera.

PERTE DE VENTE DE FOIN

Dans ce même ordre d'idées, je perds également des revenus de vente de foin. Effectivement, n'ayant pas d'animaux à nourrir, je vends mon foin à des agriculteurs locaux.

Les parcelles de terres sur lesquelles le foin peut pousser diminue d'années en années aussi. On défavorise, par le fait même, la production laitière de cet autre agriculteur.



DESTRUCTION DE BIENS

Lors de l'achat de mes terres en 2010 et en 2015, chacune possédait une cabane à sucre. Ces bâtiments ne me servent peut-être pas de cabane à sucre à proprement dit, mais elles sont nécessaires à l'exploitation de mon entreprise, puisqu'elles font office d'entrepôts.

Je possède aussi un pont suspendu qui traverse la rivière, pour me permettre de me rendre dans l'ensemble de mon érablière lorsque la fonte des glaces est amorcée ou l'eau trop élevée. Ce pont est extrêmement pertinent dans l'exploitation de mon érablière. Sans lui, à compter de la mi-mars jusqu'au mois de mai, je ne pourrais traverser la rivière, là où se trouve mes 15 000 entailles.

À certains endroits, je dois faire traverser mes tuyaux d'air et d'eau d'érable par-dessus la rivière, pour les amener à la cabane à sucre. Pour ce faire, des poteaux sont disposés stratégiquement aux abords de la rivière.

Toutes ses structures sont menacées par les mouvements de la rivière, et certaines ont commencées à être emportées par l'érosion des sols.



Les cabanes à sucre et les poteaux par le morcellement annuel de mes terres, le pont par les embâcles causés par le tracé sinueux de la rivière.

En 2015, j'ai même dû changer une station de pompage d'endroit, car mes installations été menacées de se détruire avec l'effondrement du sol. À ce jour, je peux vous confirmer que si le changement n'avait pas été fait, j'aurais perdu mes installations.

Quelles sont les options qui me sont offertes? Laisser mes biens se faire progressivement amenés par le débit de l'eau et ainsi obstruer davantage le réservoir Beaudet? Déplacer toutes ses installations à mes frais alors que ce sera à recommencer dans 10 ans si rien n'est encore fait?

À certains endroits, l'eau ne se trouve qu'à 100 pieds des infrastructures routières. Il n'y a pas que nous qui sommes en cause.

SOLUTION PROPOSÉE

Lorsqu'il a été constaté, par le ministère des Transports, que la déviation de la rivière Bulstrode au niveau de la jonction de la route 263 et le rang Lizotte, causait un risque pour les fondations de la route 263, ils ont effectué un empierrement des abords de la rivière.

Cette solution a été assurément très coûteuse pour les contribuables et n'a été que temporaire.

Ne changeant pas la trajectoire de la rivière et considérant l'impact hydraulique de forte puissance qui arrive des terres de St-Fortunat, l'empierrement n'a tenu que quelques saisons.

Le problème a été colmaté, mais on n'a pas résolu la cause de l'érosion des berges de la rivière Bulstrode et le remplissage du réservoir Beaudet. La ville de Victoriaville s'apprête à faire vider le réservoir des sédiments en trop, sans étudier la cause de tout ceci.

En ce qui a trait à la portion de rivière qui traverse mes terres, la plus grosse problématique est au niveau de la déviation du nid original de la rivière au niveau de la route Lizotte. Pour régler efficacement et de façon responsable ce problème, le repositionnement de la rivière devrait être fortement envisagée. En replaçant les sédiments à leur place originale, cela solidifierait les berges et arrêterait l'érosion marquante à chaque année. Ça ne me redonnerait pas mon bien, mais au moins ça limiterait les dégâts. La rivière y était il y a quelques années, elle a dévié au fil du temps et à ce que je sache, la faune et la flore s'en porte encore très bien.

Le renforcement de toutes les berges avec les sédiments présents dans la rivière serait aussi une action pro-active à une situation préoccupante pour tous les riverains.

En définitive, on ne vous demande une action pertinente et efficace pour le futur. Le ralentissement des eaux ne devrait pas être fait au détriment de mes parcelles de terre, acquises au prix du marché.

Laisseriez-vous une marmotte détruire votre terrain en y faisant des trous un peu partout? Surement pas! Vous l'attraperiez pour aller la redéposer là où elle devrait être, en agissant de façon efficace et responsable.

Hydro Québec n'hésite pas à détruire des habitats naturels sur de beaucoup plus grandes superficies pour y construire des lignes électriques, pourquoi on ne protégerait pas nos terres, défrichées par les générations avant nous, qui sont mises à rude épreuve par les éléments de la nature?

Merci de prendre en considération nos demandes légitimes

Guillaume Allaire, acériculteur